

# Le *petit* Neuilléen



## Dossier

# Nos lieux-dits racontent l'histoire

page 3

## Actualité municipale

## Des nouveaux massifs pour la place Saint-Médard

## Associations

La Randonnée  
«La Neuilléenne»  
revient le 1<sup>er</sup> juin *page 14*

## Actualité

# Rendez-vous au P'tit Neuillén !



## Le mot du maire



Chères Neuilléennes et chers Neuilléens,

Avec cette météo printanière, on profite du retour du soleil et de la douceur des températures pour oublier un hiver gris et pluvieux. Les nappes souterraines ont profité de cette pluviométrie pour se remplir correctement, mais la quantité d'eau en surface n'a pas été une alliée pour nos agriculteurs qui n'ont pas pu exploiter leur terre trop gorgée d'eau. Il faudra avec les années qui arrivent s'habituer à ces aléas climatiques.

Avant cet été, de nombreux travaux vont se terminer : les vitraux de l'église et les abats-son, les travaux de voirie rue de Salvert et du mûrier (dernières reprises de l'entreprise Justeau, avec un carrefour en enrobé et une partie de la route de Salvert), la finition de voirie du lotissement des Périnières avec son éclairage public, et nous en profiterons pour faire la jonction de la voirie depuis le lotissement en passant par la rue de la fontaine au Gué (très délabrée) jusqu'à la route de Vivy pour avoir un ensemble de qualité. Merci à M. Philippe Flacelière, adjoint à la voirie, pour le travail réalisé par sa commission d'élus.

Une autre aventure nous attend avec le passage de la commission régionale pour l'octroi de la première fleur, qui viendra nous auditer en juin. Comme vous avez pu le constater, les élus et les agents œuvrent pour rendre notre village le plus agréable possible, un grand merci à eux autour de Mme Catherine Baudry et M. Vincent Benoist pilotes de cette aventure. Je tiens à saluer l'investissement d'un ancien habitant de Neuillé, M. Aubin Lélias, paysagiste retraité, pour ses conseils précieux et de rester toujours amoureux de son village de cœur. Les habitants peuvent aussi apporter leur contribution à cet embellissement collectif en prenant soin de leur devant de propriété en plantant des fleurs ou en maintenant propre. Vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour avoir des conseils ou pour partager vos idées... nous sommes preneurs.

Nous lançons également un projet de construction d'une centrale photovoltaïque en ombrières sur le terrain du hangar communal. Ce bâtiment ouvert aura une superficie de 700 m<sup>2</sup> avec une production de 176 MWh par an. Nous utiliserons cette surface pour récupérer l'eau de pluie dans des réserves pour arroser nos espaces verts, merci à M. Willy Delaunay pour le suivi de ce projet. Le SIEML installera également une borne de recharge électrique pour les véhicules sur la place St Médard coté Restaurant.

À la lecture de l'INSEE au 1<sup>er</sup> janvier, la commune a franchi le seuil des 1011 habitants de population de base et 1024 habitants de population totale. De nouveaux habitants nous ont rejoints et nous sommes très heureux de les accueillir dans notre commune dynamique, qui propose de nombreux services malgré sa taille modeste : 2 écoles avec transport scolaire gratuit, un centre aéré, des espaces de sports et de loisirs, des chemins de randonnées, des commerces : salon de coiffure, bar restaurant, supérette API, ventes de burgers, de pizzas, vente de plants pour le potager, des artisans pour les travaux du quotidien et bien d'autres encore. C'est aussi important que nous puissions, dans la mesure du possible, faire vivre tous ces services si on veut qu'ils perdurent. Nos écoles ont besoin d'enfants pour éviter des fermetures de classes (aujourd'hui nous avons une moyenne de 18-19 élèves par classe ce qui est très intéressant pour nos enfants et leurs apprentissages, avec des horaires de garderie de grande amplitude), n'hésitez pas à nous renseigner si vous êtes jeunes parents.

Enfin beaucoup de manifestations vont se réaliser dans les mois qui arrivent, l'occasion pour nous tous de nous retrouver, de partager de bons moments et de faire cohésion pour que notre village ne soit pas qu'un village « dortoir » mais qu'il soit à l'image de son histoire, un village où on a plaisir de vivre et surtout de vivre ensemble.

À très bientôt...

Guy Bertin

## Nos lieux-dits racontent l'histoire

Buton, les Roches, la Croix Marion, les Poiriers... autant de noms que les habitants de Neuillé connaissent bien, du moins ceux qui vivent ici depuis longtemps et que les nouveaux venus vont s'approprier rapidement car ce sont, pour beaucoup, des lieux de vie ou de passage. La dénomination des rues en 2015 a d'ailleurs repris en grande partie le nom des lieux-dits. Notre commune en possède environ 70, référencés par l'IGN. Mais il en existe bien d'autres dont on trouve trace sur le cadastre ou sur les cartes anciennes. Certains se transmettent par tradition orale et ne sont pas reconnus officiellement mais restent parfois employés par des habitants.



Le Pont de la Ville qui, au XVII<sup>e</sup> s., ne possédait pas de pont mais un gué pour traverser le Suzon

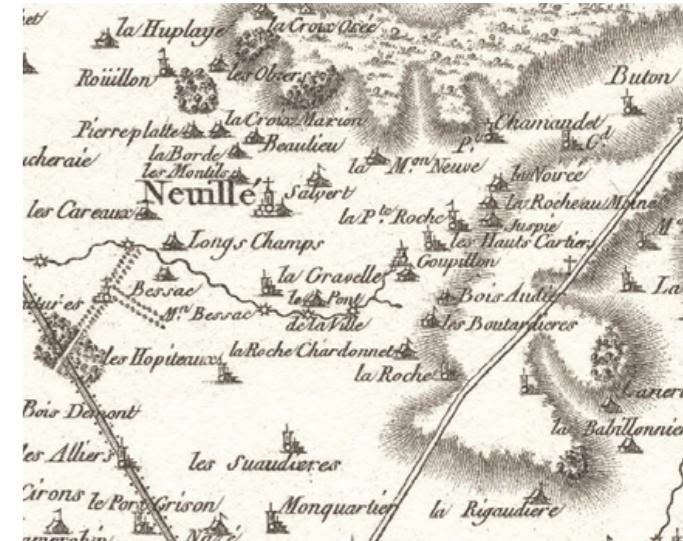
Nous avons souhaité cartographier nos lieux-dits et toponymes et vous présenter une partie du travail réalisé par Daniel Jacopin, instituteur à l'école publique dans les années 80 qui s'était attaché à retracer l'histoire de Neuillé. Passionné d'histoire, il a travaillé sur la toponymie des lieux-dits pour tenter de comprendre le passé lointain de notre commune.

Le nom des lieux-dits est un héritage d'un temps ancien dans lequel nous retrouvons les particularismes de nos régions, les dialectes, patois, coutumes et mythes. Souvent utilisés pour décrire la géographie d'un site, son relief, sa végétation, l'hydrographie, ils pouvaient aussi qualifier le type d'activité qui s'y passait (culte, agriculture, place forte...) ou prendre le nom des familles qui y vivaient.

Les noms ont parfois changé au fil du temps, les mots se sont déformés, francisés dans certaines régions, des lettres se sont ajoutées ou ont disparu, rendant le travail d'interprétation difficile. Il reste donc une grande part de mystère derrière la signification de nos lieux-dits mais si vous en connaissez davantage, n'hésitez pas à nous en faire part afin d'alimenter nos connaissances sur l'histoire de Neuillé.



La Roche Chardonnet (à gauche) et la butte (sur la droite) dans le quartier des Roches étaient certainement un lieu fortifié.



Carte de Cassini réalisée par la famille de cartographes Cassini entre 1756 et 1815, la Carte générale de la France est la 1<sup>re</sup> carte générale et particulière du royaume de France. Elle constitue pour l'époque une véritable innovation et une avancée technique décisive.

**Vous trouverez ci-dessous et dans les pages suivantes des extraits du texte écrit par Daniel Jacopin, écrivain public, dans les années 80.**

En cueillant les asperges ou en bêchant le jardin, on trouve nombre d'outils en pierre taillée ou polie qui indiquent le passage de l'homme préhistorique dans la contrée mais la commune a définitivement perdu les pierres qui signaient les premières sédentarisations de l'époque néolithique.

Il ne reste plus que le nom de lieux-dits attestant de leur existence dans le passé : **la Pierre Pucelle, la Pierre Noire, la Pierre aux Pelletiers** qui devaient désigner des menhirs et **le Chêne Beignets** dont les documents d'archive donnent la description d'un cromlec'h (monument mégalithique formé de menhirs placés en cercle). Tous ces monuments mégalithiques devaient faire partie d'un vaste ensemble cultuel dont il ne reste plus que la « **Pierre Saint Doucelin** » sur la commune d'Allonnes.

Arrivent ensuite « nos ancêtres les Gaulois », les Celtes, ils sont Andégaves ou Turrones peu importe, ils nous laissent en souvenir de leur installation le nom de deux lieux-dits **Bel Air**, du nom du dieu solaire Beler (Belenos), rien à voir avec le bon air de la campagne, à cette époque il n'y avait que ça. Ils réinvestissent les lieux sacrés des autochtones de la région en particulier le cromlec'h cité plus haut qui devait bien convenir aux cérémonies druidiques.

Les Romains qui envahissent ensuite le pays vont implanter un nouveau culte, non loin d'un de ceux dédiés à Beler, ce sera la **Cybellerie** du nom de la déesse de la terre et des forces naturelles Cybèle. Les lieux répertoriés du culte à cette divinité sont tous souterrains ce qui laisse à penser que déjà à cette époque les hommes avaient commencé à creuser dans le tuffeau. Quant aux **Pierres Plates** ce seraient bien les traces d'une voie romaine.

À cette époque bien sûr la commune n'existe pas en tant que telle et le territoire semble partagé en deux par le ruisseau ce qui fera dire à Célestin Port (célèbre archiviste de l'Anjou) que bien plus tard encore « à cette date (846) il semble que la villa soit double ». Avec la christianisation qui doit lutter contre les paganismes en tous genres, c'est dans la partie opposée à celle qui rassemble les sanctuaires des cultes gaulois et romains qui vivent en bonne entente que va s'établir la paroisse primitive ce qui explique la position excentrée du bourg par rapport au territoire actuel de la commune.

En 644, Clovis II détache NULLIACUS de son domaine royal pour en faire don à l'Abbaye Saint Serge qu'il vient de fonder à ANGERS. (...) L'abbaye jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle eut pour saints patrons SAINT SERGE évidemment et ...SAINT MÉDARD.

C'est l'époque féodale et son cortège de rivalités et de conflits entre seigneurs ; alors on fortifie, on creuse. À l'ouest, **Bel Effrai**, une maison forte avec des tours et murailles, à l'est un château avec chemin de ronde et pont-levis, on n'en voit plus que la motte au-dessus de **Bel Air** et de la **Cybellerie**, il a donné son nom au canton des **Roches** (les lieux nommés « Roche » indiquent toujours un endroit fortifié) et à la **Roche Chardonnet**. La **Cave au Diable** un souterrain refuge non loin de **Bel Effrai** et d'autres dans le secteur de **Châteaubriand Ganne** (Raganne ou Ganne signifie en Angevin un petit tunnel tortueux donnant accès à des cachettes), tout à côté des **Perrinières**.



#### Légende

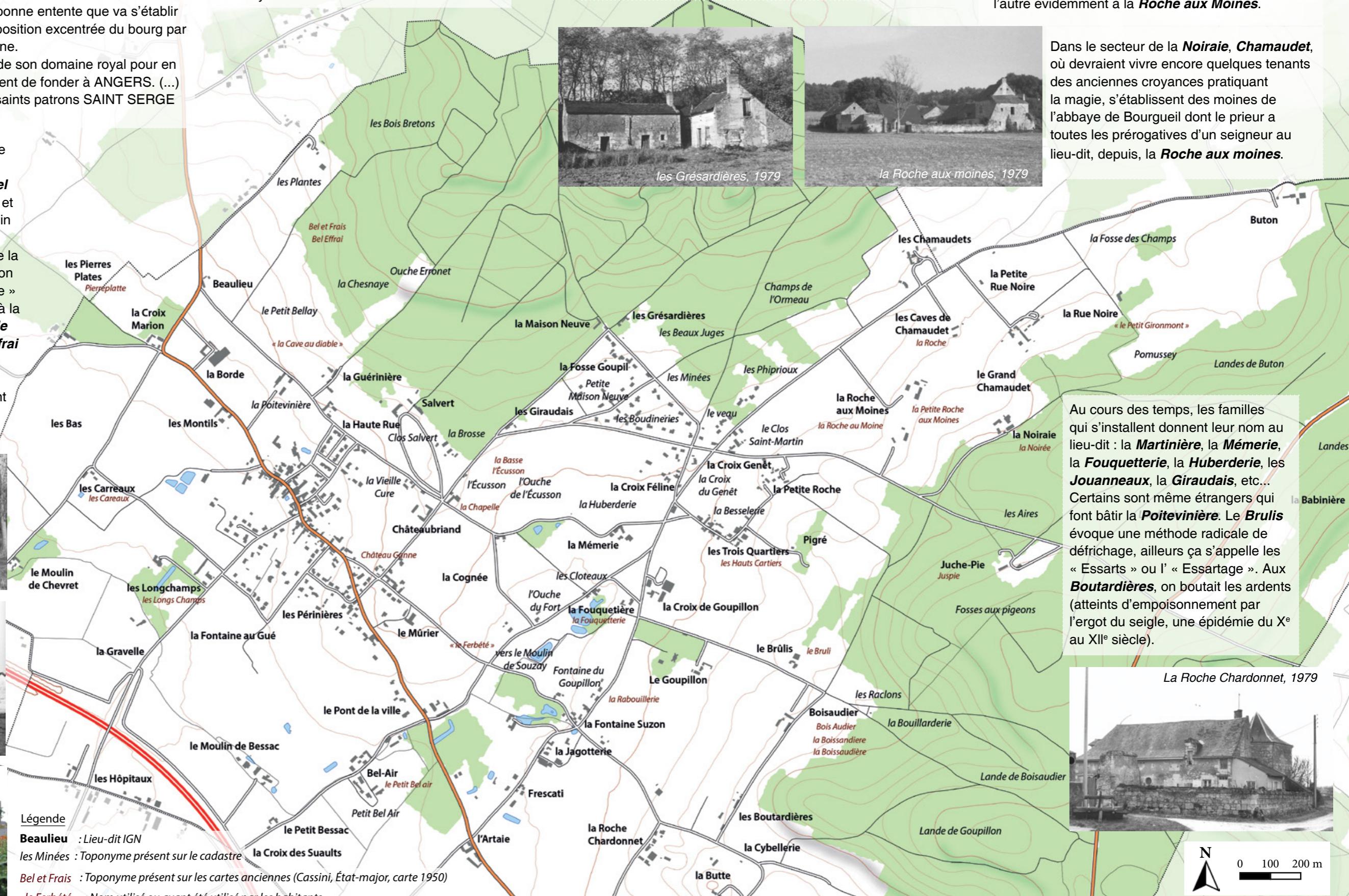
**Beaulieu** : Lieu-dit IGN

**les Minées** : Toponyme présent sur le cadastre

**Bel et Frais** : Toponyme présent sur les cartes anciennes (Cassini, État-major, carte 1950)

**« le Ferbété »** : Nom utilisé ou ayant été utilisé par les habitants

Pendant presque 100 ans (de 851 à environ 950) l'abbaye Saint Serge est bretonne depuis le règne d'Eripsoë jusqu'à celui d'Alain I<sup>er</sup>, roi de BRETAGNE. Il en reste le nom les **Bois Bretons** dont les revenus devaient être versés à l'abbaye.



Peu à peu on construit en dur, aussi on creuse toujours mais cette fois pour tirer la pierre de tuffeau et de ce côté-ci de la Loire c'est aussi un vrai gruyère qui mûrit en sous-sol tandis que la surface se couvre de maisons, de fermes et de manoirs ce qui n'empêche pas certains de continuer à vivre en troglodytes.



Au bourg, on construit au XII<sup>e</sup> siècle l'église (celle que décrit Célestin Port dans son dictionnaire de 1878) avec autour son cimetière. Il y eut aussi à Neuillé, et ce jusqu'après la révolution, deux chapelles, l'une en face de **Châteaubriand** dans la parcelle de la **Rabatière** (chapelle dite du Saint Sacrement) et l'autre évidemment à la **Roche aux Moines**.

Dans le secteur de la **Noirarie**, **Chamaudet**, où devraient vivre encore quelques tenants des anciennes croyances pratiquant la magie, s'établissent des moines de l'abbaye de Bourgueil dont le prieur a toutes les prérogatives d'un seigneur au lieu-dit, depuis, la **Roche aux moines**.

Au cours des temps, les familles qui s'installent donnent leur nom au lieu-dit : la **Martinière**, la **Mémerie**, la **Fouquerterie**, la **Huberde**, les **Jouanneaux**, la **Giraudais**, etc...

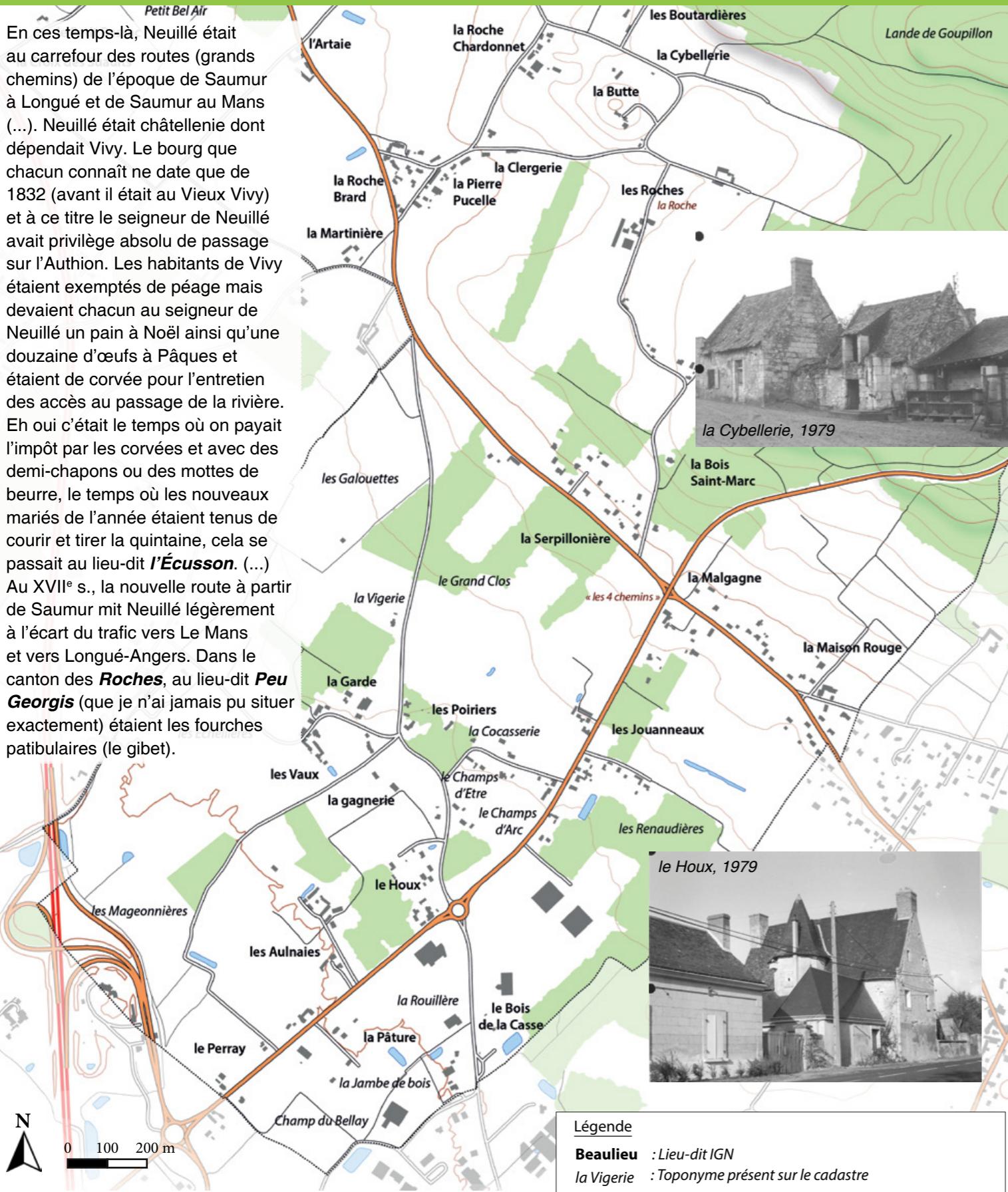
Certains sont même étrangers qui font bâtir la **Poitevinière**. Le **Brulis** évoque une méthode radicale de défrichage, ailleurs ça s'appelle les « **Essarts** » ou l' « **Essartage** ». Aux **Boutardières**, on boutait les ardents (atteints d'empoisonnement par l'ergot du seigle, une épidémie du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle).



0 100 200 m

# LA VIE MUNICIPALE

## Les conseils municipaux



### Le nom de Neuillé à travers le temps.

Formes anciennes du nom : Nulliacus en 644, Noviliacus curtis en 705, Nubiliacus en 846, Nubiliacum in vicaria croviacensi vers 900, Nuyleyum en 1326, Nuillé en 1480, Sanctus Melardus alias Nulleyum en 1501, Neuillé alias St-Médard en 1783, Neuillé en 1793 et 1801. Comme pour Nueil et Nuaillé, Neuillé, du latin novalia qui peut se traduire par « terre nouvellement défrichée ».

Sources : © Région Pays de la Loire - Inventaire général ; © IGN ; Mairie de Neuillé ; Géoportail ; Cadastre ; Archives départementales ; Daniel Jacopin ; Henri Courvoisier.

Photographies : C. Cussonneau, B. Rousseau, V. Benoist

En couverture : La carte d'état-major est une carte générale de la France réalisée, dans sa première version, au XIX<sup>e</sup> siècle.

### Vendredi 8 novembre 2024

#### • VALIDATION DU DEVIS DE SAS ZUCCA'MÉTAL POUR LA FABRICATION D'UN PORTAIL COULISSANT AVEC MOTORISATION

Le Conseil Municipal valide le devis N°DE00000841, de la S.A.S. ZUCCA'METAL pour les travaux de fabrication d'un portail coulissant motorisé au bar-restaurant le P'tit Neuilléen d'un montant de 3 060 € HT et 3 672 € TTC,

#### • VALIDATION DU DEVIS DE L'EIRL JOAQUIM SORIANO POUR LA POSE DE MOTORISATION POUR VOLETS ROULANTS SOLAIRES

Le Conseil Municipal valide le devis N°853, de l'EIRL JOAQUIM SORIANO pour les travaux de pose d'une motorisation pour 5 volets roulants solaires à l'école publique d'un montant de 4 408,85 € HT et 5 290,20 € TTC,

#### • VALIDATION DU DEVIS DE SAS CORBÉ49 POUR LE REMPLACEMENT DU LAVE-VAISSELLE À LA SALLE DES LOISIRS

Le Conseil Municipal valide le devis N°700035035-A, de la SAS CORBÉ49 pour la fourniture et la pose d'un lave-vaisselle frontal à la salle des loisirs d'un montant de 2 012,06 € HT et 2 414,47 € TTC,

#### • PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE – CONVENTIONS DE PARTICIPATION POUR LA COUVERTURE DU RISQUE PRÉVOYANCE DES AGENTS

Vu l'accord collectif départemental du 30 juillet 2024 instituant un régime de prévoyance complémentaire, à adhésion obligatoire des agents, au bénéfice de l'ensemble du personnel. Après discussion, l'assemblée décide de :

- Adhérer à la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance et au contrat collectif à adhésion obligatoire afférent au bénéfice de l'ensemble des agents de la commune.
- Souscrire la garantie de base à adhésion obligatoire à hauteur de 95 % du revenu net des agents en cas d'Incapacité Temporaire de Travail ou d'Invalidité à effet du 1er janvier 2025 ;
- Participer financièrement à la cotisation des agents à hauteur de 50 % de la cotisation acquittée par les agents.

### Vendredi 13 décembre 2024

#### • VALIDATION CONVENTION CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE STATUTAIRE

M. le Maire expose que le contrat d'Assurance Groupe « Risques statutaires » ayant pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024, souscrit en décembre 2023 par le Centre de Gestion avec Yvelin/SA ACTE-VIE et EUCLARE Insurance est arrivé à échéance le 31 décembre 2024, après une année d'exécution du contrat. Conséquence de la résiliation du contrat par les assureurs, il y a lieu de le renouveler en mettant en concurrence le prestataire proposé par le centre de gestion et des prestataires privés il est décidé :

- d'accepter la proposition faite par Groupama Loire Bretagne pour une durée du contrat de 3 ans (date d'effet du contrat au 1er janvier 2025) à savoir 5,72% avec couverture des charges patronales ;
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget ;

#### • PRIME DES AGENTS ANNÉE 2024

M. le Maire expose au Conseil Municipal, les modalités retenues pour le versement des primes octroyées aux agents de la Mairie. Une prime de fin d'année de 550 € brut est accordée aux agents à temps plein, et calculée au prorata du temps de travail pour les agents titulaires et non titulaires présents depuis plus de 3 mois.

#### • LES TRAVAUX CONCERNANT LES RUES DU MURIER ET DE SALVERT – ENTREPRISE JUSTEAU

Considérant le projet de réaménagement des rues du Mûrier et de Salvert, Au vu de l'avancement des travaux des ajustements ont été prévus :

- Réalisation des bicouches devant toutes les entrées.
- Réalisation de petites bordures pour faire un arrêttoir devant les portes des maisons.
- Réalisation de 4 potelets
- Réalisation d'un puits perdu

Le Conseil Municipal Valide les travaux complémentaires proposés entre la commune de Neuillé et l'entreprise JUSTEAU pour un montant de 6 708,42 € HT / 8 050,10 € TTC ;

#### • AVENANT SUBVENTION EVS

Considérant que dans le cadre de notre participation enfance et jeunesse (accueil centre aéré), il est approuvé de rajouter 5 500€ dans le budget 2024 pour l'EVS soit un total pour l'année de 15 500 €.

### • CONVENTION AGGLOMERATION SURVEILLANCE DES DIGUES

Considérant que dans le cadre de la solidarité des communes concernées par le PPRI du Val d'Authion, le Conseil Municipal, Autorise le Maire à signer la convention avec l'Agglomération pour la mise à disposition d'un agent dans le cadre de la surveillance de la digue de l'Authion. Tout frais dévolu à cette mise à disposition (journée de l'agent, déplacement ....) sera compensé par la Communauté d'Agglomération.

### Vendredi 7 février 2025

#### • APPROBATION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE 2024-2039

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance par Mme La Présidente Sophie Tubiana et le directeur du PNR Thibaut Meurgey de la Charte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine 2024-2039, et en avoir délibéré, approuve, sans réserve, la Charte du PNR Loire-Anjou-Touraine 2024-2039 ainsi que ses annexes dont les statuts modifiés du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

#### • SERVICE ADS « ADMINISTRATION DU DROIT DES SOLS » – PRESTATION 2024

Vu la convention d'adhésion signée le 31/12/2020 au service ADS de Longué-Jumelles par la commune de Neuillé pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol ; Considérant le détail des prestations 2024 réalisées par l'ADS pour le compte de la commune pour un montant total de 4 625,22 € correspondant à l'instruction de 22 actes d'urbanisme et à l'adhésion annuelle au service, soit 15 permis de construire, 4 déclarations préalables, 3 permis d'aménager.

Le Conseil Municipal valide le montant de cette prestation.

#### • SERVICE ADS « ADMINISTRATION DU DROIT DES SOLS » – SUITE INSTRUCTION 2024

Considérant le tarif facturé par l'ADS pour la commune d'un montant de 300 € pour un permis d'aménager et 150 € pour un permis de construire le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- Valide la gratuité du dépôt en instruction à l'ADS du 1er permis pour les administrés, le suivant étant à la charge du pétitionnaire. Une contribution de 150 € par permis et 300 € par permis d'aménager sera demandée pour un même dossier instruit une seconde fois ;

#### • PARTICIPATION RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) 2023

Conformément aux accords conclus avec toutes les communes du Pays Allonnais, il revient à la commune d'Allonnes à la fin de chaque exercice de déterminer la participation financière de chacune des communes au fonctionnement du service Relais Petite Enfance (R.P.E).

Concernant la commune de Neuillé, la participation demandée pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023 s'élève à 1 620,14 €.

#### • DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR LE PROJET ESPACE MULTI-ACTIVITES BRANCHEREAU

Monsieur le maire expose au Conseil Municipal que certains travaux prévus au budget primitif de la commune peuvent bénéficier de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux. Le projet présenté est le suivant :

- Création d'un espace complexe multi-activités 2ème tranche (Salle multi activités, salle du centre aéré, préau et coursives) pour un montant de 926 853 € (travaux et main d'œuvre)  
- Demande de subvention pour un montant de 300 000 € au titre DETR

#### • DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT TITULAIRE POUR L'EVIS ET D'UN SUPPLÉANT

Afin de pourvoir au bon fonctionnement de l'association l'EVIS, il y a lieu de désigner 1 titulaire Mr BERTIN Guy et 1 suppléant :Mme BAUDRY Catherine

### Vendredi 7 mars 2025

#### • ALTER CITÉS LOTISSEMENT LES PERINIERES – APPROBATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ À LA COLLECTIVITÉ (C.R.A.C.) AU 31/12/2024

Vu le Compte Rendu d'Activité à la Collectivité (C.R.A.C.) présenté par ALTER Cités (annexé à la présente), Le Conseil Municipal de la commune de Neuillé après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :  
- Approuve le présent bilan prévisionnel révisé au 31/12/2024 portant les dépenses et les recettes de l'opération à hauteur de 629 k€ HT,  
- Approuve le tableau des cessions de l'année 2024 annexé au présent C.R.A.C.  
- Valide les travaux de voirie et d'éclairage public en 2025

### • S.P.A.A. – RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE CESSION 2025 :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents la nouvelle convention de cession avec la Société protectrice des animaux autonome (S.P.A.A.) de Maine-et-Loire pour un montant 2025 à 241,20 € TTC.

### • SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (BP 2025) :

Associations				
EVS (enfance jeunesse)	15 500	FNATH	160	CATM Anciens combattants 100
Société l'Agrement	150	Fondation du patrimoine	75	Asso. coordinat° autonomie 30
Intrépide Neuilléen	250	Protection des cultures (SGDON)	900	RASED 45
ASVN	750	APEUP (Ecole Publique)	250	Restaurants du Cœur 250
CAUE	100	APEL N-D des champs	250	Chorale ARIA 80
Association de chasse	50	Don du sang Allonnais	100	ARBRES remarquables 45
Comité des fêtes	350	ADMR	1 000	

Total subventions associations 2024 : 23 435,00 €

M. le Maire propose également au Conseil Municipal d'adhérer sous forme de cotisations pour l'année 2025 à :

- L'Association des Maires et des Présidents de Communauté de Maine-et-Loire (AMF49) pour un montant de 435,20 €,
- L'Association des Maires Ruraux de Maine-et-Loire (AMR49) pour un montant de 130 € comprenant une part nationale (85 €) et une part départementale (45 €).

### • SUBVENTION OGEC 2025

Considérant le nombre d'enfants officiellement inscrits au 1er janvier 2025 à l'École Notre-Dame-des-Champs de Neuillé, soit un effectif de 31 élèves ;

Le conseil municipal valide la subvention d'un montant de 21 080 € à verser à l'OGEC Notre-Dame-des-Champs au titre de l'année 2025,

### • CRÉATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS DES SUJÉTIONS DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le Maire propose à l'assemblée délibérante d'instaurer le RIFSEEP et d'en déterminer les critères d'attribution en tenant compte des remarques du CST pour la précision des critères et des montants nets des indemnités versées.

### • VOIRIE MAITRISE D'ŒUVRE RUE DE LA FONTAINE AU GUÉ :

Considérant les travaux à envisager rue de la Fontaine au Gué, en continuité des travaux réalisés dans le lotissement, il est décidé de faire appel à un maître d'œuvre géomètre expert pour établir le relevé topographique ainsi que l'étude d'avant-projet et les études de projet.

Le Conseil Municipal valide le devis de la SELARL Branly & Associés d'un montant de 2 470 € HT soit 2 964 € TTC,

### • DEVIS VOIRIE TRAVAUX RUE DU MÛRIER:

Considérant les travaux réalisés par la Société de Terrassement Justeau dans le cadre des travaux d'aménagement des rues du Murier et de Salvert,

Considérant que le revêtement en bicouche ne convient pas, sur la route de Salvert depuis la route départementale jusqu'à la chicane, il est proposé de réaliser un revêtement en enrobé à la place du bicouche réalisé qui serait à refaire. Un accord est trouvé avec l'entreprise pour partager une partie des frais supplémentaires.

Le Conseil Municipal décide de retenir le devis pour un montant de 5 603,40 € HT soit 6 724,08 € TTC.

### • RESTITUTION DU PRESBYTÈRE À LA COMMUNE :

Le 7 avril 1986, la Commune signe un bail emphytéotique avec Habitat49 (Office public de l'habitat de Maine-et-Loire) pour la réhabilitation du presbytère et l'aménagement de 4 logements locatifs. Ce bail est arrivé à échéance.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de restitution d'immeuble, suite à la fin du bail emphytéotique avec Meldomys (office public habitat de Maine-et-Loire). La restitution prendra effet au 1<sup>er</sup> avril 2025.

### • Cérémonie

#### Une nouvelle année pleine de projets



En janvier, Guy Bertin et les élus du conseil municipal ont présenté leurs voeux 2025 aux habitants, employés communaux et aux élus des collectivités présents lors de la cérémonie. Willy Delaunay a dressé le bilan de 2024 et une vidéo rétrospective a permis de mettre en images toutes les actions et événements de l'année. Guy Bertin a présenté les projets pour 2025 : la restauration des vitraux de l'église et le remplacement des abat-sons, la construction de la

salle multi-activités et la poursuite des démarches pour la labellisation Villes et villages fleuris. Marie Roy a reçu la médaille de la citoyenneté pour son engagement dans la commune (Conseil municipal des jeunes, actions solidaires, porte-drapeau...) La cérémonie s'est terminée par un cocktail. ■

### • Patrimoine

#### Les vitraux retrouvent leurs couleurs d'antan

Les artisans de l'atelier Éric Boucher de Durtal sont intervenus durant deux semaines en mars pour repasser les cinq vitraux restaurés. Officiellement lancée en septembre 2023 lors des journées du Patrimoine, la restauration a été financé par la région, le département, des donateurs via la Fondation du Patrimoine et par la commune.

Les vitraux auront passé plusieurs mois en atelier, le temps d'être nettoyés, de remplacer les pièces cassées, réaliser les retouches de peinture et ressortir au plomb.

Les abat-sons du clocher et des pignons seront quant à eux changés dans les semaines qui viennent. ■



Les vitraillistes reposent le vitrail de la vierge



Reprise des points de soudure en étain

### • Jardin

#### Rencontre autour du jardin



Amoureux du jardin, la commission fleurissement vous donne rendez-vous **samedi 3 mai de 10h à 12h sur la place de l'église** pour échanger vos plants, boutures, semis, graines, outils, contenants... et partager votre passion. Des confitures, patisseries peuvent également être échangées contre des plantes. ■

Renseignement au 06.63.08.82.94



Troc plantes d'automne organisé en novembre

### • Cadre de vie

#### Des nouveaux massifs pour la place Saint-Médard

Le fleurissement du village se poursuit en 2025 afin d'offrir aux habitants et aux visiteurs un cadre de vie agréable et attrayant. La commission fleurissement et

les agents communaux ont travaillé sur la création de nouveaux espaces fleuris aux abords de la mairie. Ces parterres accueillent une grande diversité de vivaces et de fleurs annuelles qui embelliront le parvis de la mairie.

Sur la place de l'église, les massifs ont été redessinés. Les élus ont fabriqué des clôtures en châtaignier afin d'agrémenter les parterres et d'offrir des supports pour les plantes grimpantes (lierre, clématites). Vivaces, annuelles et bulbes échelonneront leur floraison tout au long de l'année afin de rendre notre place du village belle en toute saison. ■



### • Environnement

#### C'est du propre !

Le **samedi 3 mai**, les enfants, parents et habitants sont conviés à l'opération **Nettoyons la nature !** Rendez-vous à 10h sur la place de l'église. ■

### • Sécurité

#### Bilan 2024 de la gendarmerie

La gendarmerie a présenté son bilan 2024 sur notre commune. Il est dénombré un nombre total d'infractions en matière de sécurité à la hausse, passant de 34 en 2023 à 51 en 2024. Le nombre d'interventions de la gendarmerie est quant à lui à la baisse : 55 en 2023 contre 44 en 2024. Les heures de présence de la gendarmerie sur la commune ont également baissé passant de 739h à 619h. ■

### • Animation

#### Une soirée-concerts à ne pas rater

Le coeur du village va vibrer au son de la musique **vendredi 13 juin** à partir de 19h30. Sur scène, **Cherell** de retour à Neuillé après sa prestation très appréciée en juin 2024, nous enchantera avec ses reprises et ses compositions originales. En deuxième partie, le groupe **Fer-Play** promet de mettre de l'ambiance avec ses reprises éclectiques allant de U2 à Lady Gaga en passant par des grands classiques de la chanson française. Une soirée organisée par la mairie, le P'tit Neuilléen et le comité des fêtes. ■

### • Fleurissement

#### Les maisons fleuries récompensées



Le 9 novembre avait lieu la remise des prix du concours des maisons fleuries. Les lauréates se sont vues remettre des bouquets de fleurs et des chèques cadeaux à valoir dans une jardinerie. Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour le concours 2025. Pour cela, votre maison et/ou jardin doivent être visibles de la rue. Le jury passera en juin. Inscription en mairie. ■

### Bienvenue !

Une rencontre avec les **nouveaux habitants du village** sera prochainement organisée afin de faire connaissance et présenter les activités et associations du village. Si vous vous êtes installés dans la commune depuis moins de **2 ans**, vous pouvez vous inscrire à la mairie ou sur le site internet [mairiedeneuille.fr](http://mairiedeneuille.fr) ■

## L'école publique du Suzon, RPI et APE Blou-Neuillé

Retrouvez les dates des évènements et sorties prévus jusqu'à la fin de l'année scolaire :



École Publique du Suzon, 19 rue des artisans, 49680 NEUILLÉ | 02 41 52 57 85 ou [ce.0490551h@ac-nantes.fr](mailto:ce.0490551h@ac-nantes.fr)

Votre enfant est né en 2022 ?

Vous pouvez l'inscrire en Petite Section à l'école du Suzon pour l'année scolaire 2025-2026 (rentrée en septembre) auprès de la directrice.

Votre enfant est né entre le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et le 30 juin 2023 ? Vous pouvez l'inscrire dès maintenant à l'école du Suzon pour une rentrée en septembre 2025 OU en janvier 2026.



## Ecole Notre Dame des Champs

Retrouvez les dates des évènements et sorties prévus jusqu'à la fin de l'année scolaire :

- Vendredi 25 avril : Marché de printemps dans la cour de l'école de 18 à 21h
- Samedi 21 juin : Kermesse
- Mardi 1<sup>er</sup> juillet : Sortie scolaire au zoo de Doué en anjou
- Vendredi 4 juillet : boom et pot de fin d'année scolaire.



Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre école, vous pouvez prendre contact avec la cheffe d'établissement Mme CHOISNE, au 02-41-52-59-69 ou encore par mail : [neuille.notredame@ec49.fr](mailto:neuille.notredame@ec49.fr)



## Sport

### LE POINT SUR LES ÉQUIPES DE L'AS VIVY-NEUILLÉ 90



En ce printemps 2025, l'ASVN poursuit son chemin sereinement avec ses 12 équipes engagées dans les championnats jeunes et seniors cette saison grâce aux nombreux encadrants et dirigeants motivés.

La fin de saison sera une nouvelle fois et cela pour la 26<sup>e</sup> année, l'organisation de notre Tournoi Régional de Jeunes « Souvenir Michel Mandot » le **Samedi 14 Juin dès 9h** sur le stade du Ciron à Vivy toute la journée avec une cinquantaine d'équipes du Saumurois, d'Angers, de Touraine et de Normandie. Notre tournoi est très bien coté dans le saumurois, récompensant tous les enfants, avec pas moins de 75 bénévoles pour assurer une bonne organisation, venez encourager ces jeunes de 9 à 17 ans qui feront leur « Coupe du Monde ».

L'équipe fanion en D3 est actuellement 2<sup>e</sup> de son groupe, la montée se jouera dans les dernières journées.

La B en D4 est 6<sup>e</sup>, elle est à l'affut des premières places du podium. La C en D5 est à une très belle 4<sup>e</sup> place et se fait plaisir en jouant sans pression avec un bel effectif.

L'équipe U15 est montée en D2 mais en difficulté dans la 2<sup>e</sup> phase est descendue en D3 pour la phase 3, où elle est en milieu de tableau.

L'équipe U13 est en D2 et est actuellement 3<sup>e</sup> de son groupe. Enfin nos équipes de foot animation avec 2 équipes de U11 de 21 joueurs, ainsi que 5-6 équipes de U6-U9 avec 35 joueurs s'initient au foot en équipes de 3 ou 5 joueurs.

Notre école de foot avec ses nombreux animateurs est réputée, chaque jour d'entraînement est impressionnant avec le nombre important de garçons et de filles qui s'éclatent à pratiquer leur sport favori, Romain COQUAU faisant un travail formidable avec ses encadrants, n'hésitez pas à inscrire votre enfant pour un essai de découverte auprès des responsables ou en vous rendant aux entraînements. ■

#### PROCHAINES MANIFESTATIONS :

**Sam. 14 juin 2025** : Tournoi régional des Jeunes

Challenge souvenir Michel Mandot

**Sam. 28 juin 2025** : Assemblée Générale

**Sam. 6 sept. 2024** : Tournoi de Pétanque - Stade de Vivy

**Sam. 22 nov. 2024** : Soirée dansante - Salle des Bassauges à Vivy

Retrouvez toutes les infos sur le site internet du club : [as-vivy-neuille-90.footeo.com](http://as-vivy-neuille-90.footeo.com)

#### • L'actu de la société

Les challenges se poursuivent à la société. Début janvier, Sébastien Chaussepied et Corentin Levoyer ont remporté le challenge des Artisans face à Bernard Bélanger et Alain Bienvenue (12-7). Le mardi 1<sup>er</sup> avril, la finale du challenge des retraités a vu l'équipe de Pierre-Éric Roger et Alain Delétang l'emporter face à Jacky Neau et Serge Maudoux (12-0). En mai débutera le concours de pétanque sociétaires-invités. ■



Finale des Artisans



Les spectateurs venus en nombre pour la finale des retraités



# ASSOCIATIONS

## Animation

### • Les bénévoles mettent la main à la pâte

Dimanche 2 février, le comité des fêtes était à pied d'oeuvre dès 6h du matin pour allumer les friteuses, éplucher les pommes et préparer les beignets et les crêpes pour les habitants à l'occasion du « Chêne-beignets ». Une tradition qui se perpétue chaque année dans la bonne humeur et la convivialité ! ■



### • Des dons pour le téléthon

Le samedi 30 novembre, le comité des fêtes diffusait le film « La sardine du Suzon » à l'occasion du week-end du téléthon. Près de 80 personnes étaient présentes sur les deux séances proposées pour voir ou revoir ce film tourné à Neuillé en 1989.

Les spectateurs ont pu verser un don en guise de prix d'entrée. L'intégralité des recettes a été remise au téléthon soit 380 €. ■



### • La Neuillénne



Le comité des fêtes organise sa randonnée pédestre le **dimanche 1<sup>er</sup> juin**. Les marcheurs pourront parcourir 8, 12 ou 16 km. Inscription sur place de 8h à 10h au stade. Café au départ puis ravitaillement sur le parcours. 5€ pour les adultes, gratuit pour les enfants. ■

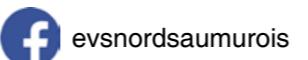


### • Accueil de loisirs



L'**Espace de vie sociale du Nord Saumurois (EVS)** propose aux enfants et jeunes de la commune des activités, sorties, voyages... dans les centres de loisirs de Neuillé et Vivy.

« **Les Campagnols** » à Neuillé pour les 3 à 11 ans. Accueil tous les mercredis et pendant les vacances scolaires. Informations et inscriptions : 06 24 01 40 58



**Le mégafun à Vivy** pour les 11-17 ans. Accueil les vendredis soir, samedis une fois par mois et pendant les vacances. Informations et inscriptions : 06 58 95 80 56



# ACTUALITÉ

## À Neuillé et aux alentours...

### • Rendez-vous au P'tit Neuilléen !

Cela fait bientôt un an que Juanfry et Morgane ont repris le bar-restaurant « Le p'tit Neuilléen ». Une première année d'activité réussie car le restaurant fonctionne bien, les habitants apprécient de pouvoir aller boire un verre ou un café au bar et l'organisation d'événements et de soirées à thème attire beaucoup de monde et anime la place du village. N'hésitez pas à aller y manger une cuisine de qualité, pleine de saveurs ! Un menu du jour à 17€ est proposé les mercredis, jeudis et vendredis midi et 24€ le week-end. Vous appréciez également les plats de saison à la carte. D'autres services sont disponibles, plats à emporter pour 8€, le dimanche poulet rôti à emporter (sur réservation), croissants le week-end, Courrier de l'ouest, retrait d'espèces clients Crédit Agricole.

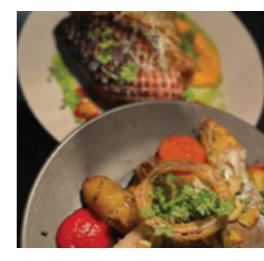
Plusieurs événements sont déjà programmés pour 2025 : la fête de la musique le **vendredi 13 juin** ; la férié de Neuillé le **vendredi 18 juillet**. ■

Lun., Mar. : Fermé

Mer., Jeu., Vend., Sam. : 10h-14h / 17h00-21h30

Dim. : 10h-14h

Réservation : 09 87 33 09 79



### • Nos produits du terroir

**Les marchés des producteurs de pays** sont de retour à partir du mois de mai dans 4 communes du Pays Allonnais. Une vingtaine de producteurs sont présents chaque année pour vous proposer leurs produits fermiers, artisanaux, fruits et légumes de saison, spécialités locales. La commune de La Breille-les-Pins lancera la saison 2025 le vendredi 23 mai. **Neuillé accueillera les producteurs le vendredi 13 juin de 18h à 21h**, Vivy le 11 juillet et Varennes-sur-Loire le 25 juillet. Ces marchés sont organisés par la chambre d'agriculture en partenariat avec les communes d'accueil et le PNR Loire-Anjou-Touraine. ■



Marché des producteurs en juin 2024

### • Les sorties du Parc naturel



Profitez de plus de 160 sorties accompagnées dans les communes du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine pour partir à la rencontre de nos patrimoines naturels, culturels et paysagers. Au fil des saisons, initiez-vous à la pêche ou à la cuisine sauvage, observez oiseaux, mammifères et autres p'tites bêtes, apprenez à fabriquer votre pain ou vos encens, affrontez l'obscurité pour admirer les étoiles ou découvrir les chauves-souris... Retrouvez l'agenda en mairie ou sur internet [www.mairiedeneuille.fr](http://www.mairiedeneuille.fr)

### • Un service gratuit pour vos projets d'habitat

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a mis en place un Guichet Unique de l'Habitat pour vous accompagner dans la réalisation de travaux de rénovation de votre logement, aménagement de votre habitat suite à une perte d'autonomie, maîtrise de vos consommations énergétiques, accès à des aides financières, accompagnement technique, juridique, financier et fiscal... Obtenez facilement et rapidement des réponses à toutes vos questions liées à l'habitat.

Le Guichet Unique de l'Habitat est le guichet de référence, neutre et gratuit, qui vous apportera des conseils et vous orientera vers les bons interlocuteurs. ■

**Un seul numéro : 02 41 40 45 51**



Informations Conseils Rides





### • Des voix pour ARIA

La chorale ARIA recherche des voix d'hommes (ténors et basses). Vous qui aimez chanter, venez nous rejoindre. Répétitions le mardi à 20h, une semaine à Allonnes, la suivante à Vernoil. Pour plus d'informations, Cécile GABRIELS 07.78.87.34.66

### • Plants B pour vos potagers

La serre Plants B a réouvert ses portes début avril pour vous proposer une grande diversité de plants potagers. Légumes, fruits, aromates, fleurs.... Marion prend soin de sélectionner les variétés pour leur qualité gustative et leur rusticité. **Ouvert tous les mercredis de 14h30 à 18h.**

Et, ne manquez pas le marché de printemps le **dimanche 27 avril de 10h à 18h** qui réunira des producteurs, artisans créateurs locaux et associations.



### • Les fromages de chèvres en vente à la ferme

Avec l'arrivée des beaux jours, le pâturage a repris pour les soixante chèvres de la ferme de la voie lactée à Neuillé. Une alimentation riche et diversifiée qui donne toute sa saveur aux fromages de chèvre produits par Julie Migaud. Des fromages au lait cru moulés à la louche et fabriqués de manière traditionnelle. **Ouverture tous les jours de 10h30 à 12h sauf le dimanche.**

Visite de la ferme sur rendez-vous.

Julie sera présente au marché de printemps de la serre Plants B le dimanche 27 avril.

**Ferme La voie lactée - 2 route des Poiriers, Neuillé**



### Naissances

**WENGERT** Maya, Anaïs, Angèle, le 7 novembre 2024

**HELFICK** Shelby, Désirée, le 23 novembre 2024

**NEAU** Ambre, le 3 décembre 2024

### Décès

**Killian SAUNIER**, le 1<sup>er</sup> décembre 2024

**Hélène TERPRAULT** née DEROITEAU, le 6 avril 2025

## Le carnet

### DATES À RETENIR

#### ■ Vendredi 25 avril

**Marché de printemps de l'école privée**  
18h à 21h, rue du Mûrier

#### ■ Dimanche 27 avril

**Marché de printemps de la serre Plants B**  
de 10h à 18h, 74 route des poiriers

#### ■ Samedi 3 mai

**Nettoyons la nature**  
de 10h à 12h, place Saint-Médard

#### ■ Troc plantes de printemps

de 10h à 12h, place Saint-Médard

#### ■ Jeudi 8 mai

#### Victoire 1945

Rassemblement à 11h30 devant la mairie

#### ■ Dimanche 1<sup>er</sup> juin

#### La Neuilléenne

Randonnée, départ entre 8h et 10h - Stade

#### ■ Vendredi 13 juin

#### Marché des producteurs de Pays

de 18h à 21h, place Saint-Médard

#### ■ Fête de la musique

à partir de 19h30, place Saint-Médard

#### ■ Samedi 21 juin

#### Kermesse de l'école ND-des-Champs

à partir de 15h, Salle des Loisirs

#### ■ Samedi 28 juin

#### Fête des écoles publiques Blou-Neuillé

à partir de 15h, stade de foot de Neuillé